



## Situation du personnel dans l'enseignement fondamental 26.09.2017

### Organisations scolaires assurées

D'après les informations fournies par les directions de région au 15 septembre 2017, l'organisation scolaire était assurée dans toutes les régions du pays. Les cours ont ainsi pu débuter en garantissant aux élèves un enseignement de qualité.

### Croissance importante des élèves

Le nombre des élèves dans les écoles fondamentales communales a connu une forte augmentation, de l'ordre de 844 élèves entre mars 2016 et juillet 2017.

Mars 2016-2017	47.698 élèves
Mars 2017-2018	48.220 élèves
Juillet 2017-2018	48.542 élèves

En réaction à cette hausse, les leçons attribuées aux écoles ont été recalculées en juillet 2017 afin d'avoir un aperçu plus correct des besoins réels des écoles. Ceci a amené le ministère à investir quelque 700 leçons de plus dans le contingent des écoles.

### Croissance des ressources disponibles

Au total, les ressources attribuées aux écoles en termes de leçons prestées par le personnel enseignant ont augmenté de 4.206 leçons par semaine.

2016-2017	96.308 leçons / semaine	2,0191 leçons par élève
2017-2018	100.514 leçons / semaine	2,07 leçons par élève

Hormis les leçons supplémentaires en lien avec la croissance de la population scolaire, le ministère a mis à disposition des écoles des ressources pour des raisons spécifiques :

Le ministère a accordé quelque 1.170 leçons dans le cadre de la mise en place des instituteurs pour l'encadrement des élèves à besoins spécifiques (I-EBS).

Quelque 2.200 leçons supplémentaires ont été accordées aux écoles afin de leur garantir la flexibilité nécessaire pour l'organisation du nouveau cours « Vie et société ».

### **Le nombre d'heures assurées par des enseignants brevetés reste stable**

En revanche, à la rentrée 2017-2018, le **nombre d'enseignants brevetés** assurant un enseignement en classe est resté stable par rapport à l'année précédente.

2016-2017	87.000 leçons/semaine
2017-2018	87.970 leçons/semaine *

\* en tenant compte des 1.170 leçons assurées par les I-EBS

### **Baisse significative des nouveaux diplômés en sciences de l'éducation**

Pour soutenir davantage les écoles et implémenter sa stratégie d'inclusion scolaire, le gouvernement avait affiché sa volonté de recruter un total de 291 d'enseignants pour l'année 2017-2018.

2017	291 postes
2016	182 postes
2015	190 postes
2014	175 postes

Seuls 168 candidats ont pu être retenus à l'issue du concours de recrutement, dont seulement 91 nouveaux diplômés des différentes universités (Luxembourg et étranger).

### **Les défis à relever : l'organisation de la réserve des suppléants**

Le ministère ambitionne d'améliorer la qualification et les compétences professionnelles des membres de la réserve des suppléants. Pour assurer cette démarche qualité, les pistes envisagées sont d'augmenter le nombre des membres détenteurs d'un diplôme « bac + » (p. ex. éducateurs) et le nombre d'heures supplémentaires prestées par des instituteurs brevetés ainsi que de mobiliser des enseignants à la retraite.

L'objectif est d'alimenter la réserve des suppléants de 1.200 à 1.500 leçons supplémentaires.

160 candidats suivent actuellement le stage de formation pour accéder à la réserve des suppléants.

### **L'innovation, quantité importante mais négligeable**

Les leçons de décharges attribuées par le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) aux enseignants pour le développement des projets d'innovation pédagogique demeurent quasiment inchangées et correspondent au minimum requis pour le développement de la qualité scolaire au Luxembourg. En effet, le budget du SCRIPT représente aujourd'hui 0,42% du budget de l'Éducation nationale.

2016-2017	450 leçons de décharges
2017-2018	550 leçons de décharges